

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience VAE

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

La VAE est une mesure qui permet de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'objectif principal de l'accompagnement proposé a pour but de vous aider dans la mise en adéquation de votre activité professionnelle et des compétences associées avec le référentiel du titre professionnel visé.

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement de 7 heures

En dehors du temps consacré à ces entretiens, le candidat doit prévoir une charge de travail estimée de 24 heures en moyenne sur la durée de son accompagnement (6 à 10 mois) pour la rédaction et la préparation des éléments à produire pour le passage devant le jury d'examen.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études ou son statut.
- Accès universel à tous : toutes les expériences sont prises en compte, y compris le bénévolat.

TARIFS

La VAE peut faire l'objet d'une prise en charge financière au même titre qu'une action de formation professionnelle continue. Selon le statut du candidat, il existe différentes possibilités d'aides au financement, pour cela, nous consulter.

CONTACT

contact-vae@eni-ecole.fr

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le démarrage d'une VAE est possible à tout moment de l'année :

ETAPE 1 : Définir son projet – Identifier la certification visée

ETAPE 2 : Faire la demande de prise en charge du financement (entreprise, OPCO, CPF...)

ETAPE 3 : Compléter le dossier de demande de recevabilité (livret 1) auprès de l'autorité compétente

ETAPE 4 : Livret 2 – Préparer son Rapport d'Activités et son Dossier Professionnel

ETAPE 5 : Validation finale – Passage devant le jury – Restitution des résultats

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Revue du CV
- Orientation sur le choix du projet
- Présentation détaillée du Référentiel Emploi Activité compétences (REAC)
- Mise en adéquation avec l'activité professionnelle du candidat
- Établissement prévisionnel de la date de passage d'examen
- Passage en revue de la correspondance des compétences mises en œuvre dans le projet avec le référentiel
- Présentation détaillée du référentiel de certification (RC)
- Passage en revue et conseils sur la structure proposée du rapport d'activités professionnelles
- Relecture du rapport d'activité
- Passage en revue de la présentation
- Commentaires du rapport d'activité
- Revue détaillée du référentiel de certification (RC)
- Passage du titre et présentation devant le jury

MÉTHODES MOBILISÉES – ENCADREMENT- RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Encadrement : Vous vous verrez attribuer deux référents au sein d'ENI Ecole qui vous accompagneront dans votre démarche et qui seront vos interlocuteurs pour toute question administrative ou pédagogique. L'accompagnement procure une aide à l'explication de vos compétences et à la réalisation de votre dossier VAE. Il inclut des entretiens individuels et les temps de relecture de vos écrits.

Méthodes Mobilisées : L'accompagnement est réalisé sous forme d'entretiens individuels qui se déroulent habituellement à distance (téléphone, visioconférence) mais peuvent se tenir aussi en présentiel si le candidat le souhaite. Il est aussi constitué par des échanges par courriel entre l'accompagnateur et le candidat permettant de répondre aux interrogations de ce dernier sur tout sujet relatif à sa démarche, en dehors des entretiens programmés.

Supports pédagogiques :

- Le référentiel du titre visé (REAC)
- Le référentiel de certification pour le titre visé (RC)
- Fiches outils

Suivi et évaluation : La certification s'obtient par capitalisation de la totalité des blocs de compétences

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

L'ensemble des accompagnements VAE proposés à l'ENI préparent à un titre professionnel inscrit au RNCP :

- Développeur Web et Web Mobile
- Concepteur Développeur d'Applications
- Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux
- Administrateur Système et Réseau
- Testeur Logiciels
- Administrateur Système DevOps